

SECOURISME et COVID-19

Dans le contexte actuel de pandémie dû au Covid 19, l'obligation qui incombe à l'employeur de préserver la santé et la sécurité des agents placés sous son autorité, inclut celle des secouristes qui seraient amenés à intervenir sur leur lieu de travail.

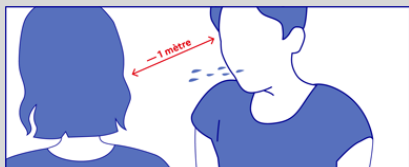
Quelles sont les mesures particulières à prendre pour préserver la santé et la sécurité des **S**auveteurs **S**ecouristes du **T**ravail en période de pandémie ?

Dans le contexte actuel de pandémie et de manière provisoire, les mesures de prévention consistent à limiter, si possible, les contacts entre la victime et le secouriste, à renforcer les mesures d'hygiène et à respecter les gestes barrières.

En complément, des équipements de protection individuelle (EPI) seront mis à disposition des secouristes (masques de protection, visière, gants à usage unique...). L'employeur devra s'assurer que ces derniers ont été formés à leur utilisation.

Face à une victime et dans ce contexte épidémique, le SST doit se PROTEGER

Limiter autant que possible le contact entre le SST et la victime



Respecter, dès que possible, les règles de distanciation sociale d'au moins 1 m

Ne pas se positionner en face à face avec la victime pour la questionner ou l'observer

Expliquer les raisons de vos gestes à la victime et la rassurer

Se laver les mains ou les frictionner avec du gel hydroalcoolique

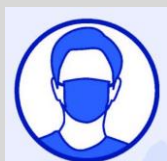


Nettoyage des mains avant et après intervention

Ne pas oublier de se laver les mains après le retrait des gants, et/ou du masque

Si possible demander également à la victime de se frictionner les mains avec du gel hydroalcoolique

Porter des EPI



Porter un masque

Mettre des gants à usage unique

Ne pas se toucher le visage

Si la collectivité en dispose et sans retarder la mise en place des gestes de 1^{er} secours : Porter des lunettes ou une visière de protection ainsi qu'une combinaison ou une blouse jetable.

Demander à la victime de s'équiper d'un masque si la collectivité en dispose



Modifications de la conduite à tenir par le SST

Dans le contexte de pandémie covid-19, l'INRS recommande d'adapter provisoirement certains gestes de secours et conduites à tenir. L'objectif est de protéger les premiers intervenants tout en assurant la prise en charge de la victime. Face à une victime, le sauveteur secouriste du travail porte un masque chirurgical et des gants. Lorsque cela est possible, il garde ses distances par rapport à la victime.

La victime se plaint de brûlures, d'une douleur empêchant certains mouvements ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

- ↳ Chercher la coopération de la victime et l'inciter à pratiquer les gestes de secours sur elle-même. Si elle ne le peut pas, réaliser les gestes de secours,
- ↳ Surveiller la victime à distance dans l'attente d'un relais ou d'un conseil médical

La victime ne répond pas

Après la phase de protection :

- ↳ Allonger la victime sur le dos,
- ↳ **Ne pas procéder à la bascule de la tête** de la victime pour libérer les voies aériennes, ne pas tenter de lui ouvrir la bouche,
- ↳ **Ne pas se pencher au-dessus de la face de la victime**, ne pas mettre son oreille et sa joue au-dessus de la bouche et du nez de la victime,
- ↳ Apprécier la respiration de la victime en regardant si son ventre et sa poitrine se soulèvent



Conduite à tenir lors de la prise en charge d'une victime qui ne répond pas mais respire

- ↳ Faire alerter (ou alerter) les secours,
- ↳ Laisser la victime allongée sur le dos, **ne pas la mettre en position latérale de sécurité (PLS)**,
- ↳ Surveiller en permanence la respiration de la victime en regardant son ventre et sa poitrine.



Conduite à tenir lors de la prise en charge d'une victime en arrêt cardiorespiratoire.

- ↳ Faire alerter (ou alerter) les secours et demander un défibrillateur automatisé externe (DAE),
- ↳ **Débuter immédiatement les compressions thoraciques**,
- ↳ Mettre en œuvre le DAE le plus vite possible (se tenir au pied de la victime lors de l'administration du choc) et suivre les instructions données par le service de secours alerté,
- ↳ Si possible, placer un tissu, une serviette ou un masque sur la bouche et le nez de la victime avant de procéder aux compressions thoraciques et à la défibrillation. Cela réduit le risque de propagation du virus par voie aérienne pendant les compressions thoraciques,
- ↳ **Ne pas faire de bouche à bouche**. Toutefois, deux situations sont laissées à l'appréciation du sauveteur secouriste du travail :
 - Le sauveteur secouriste du travail vit sous le même toit que la victime (risque de contamination par le virus Covid-19 déjà partagé),
 - La victime est un enfant ou un nourrisson.

Comment prendre en charge un agent présentant les symptômes du Covid 19 sur son lieu de travail ?

En présence d'une personne symptomatique (notamment fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, perte du goût et de l'odorat, diarrhée), la prise en charge repose sur :

- ↳ **L'isolement** : isoler la victime (dans une pièce définie au préalable) ;
- ↳ **La protection** : éviter les contacts avec les collègues (garder une distance de plus d'un mètre), appliquer les gestes barrières ;
- ↳ **La recherche de signes de gravité** : la conduite à tenir dépendra de son état et de la gravité des symptômes :

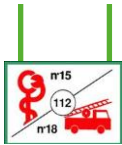


PROTEGER

Se protéger
Isoler la victime



EXAMINER



ALERTER



La victime tousse et/ou a de la fièvre

Si l'état de santé de l'agent ne présente pas de signes de gravité apparent

- ↳ L'isoler des autres agents et lui fournir un masque
- ↳ Demander à la victime de prendre contact avec son médecin traitant
- ↳ Organiser son retour à domicile en évitant les transports en commun

La victime a du mal à respirer et/ou fait un malaise

- ↳ Mettre la victime au repos en privilégiant la position assise
- ↳ Observer les signes (essoufflement, somnolence, pâleur...)
- ↳ Questionner la victime (son âge, ses antécédents médicaux, sensation de fièvre...)



APPELER LE 15

Après la prise en charge de la personne :

- ↳ J'informe **mon responsable de service** que j'ai été en face à face avec une personne symptomatique.
- ↳ Je préviens **le service de santé au travail** et je suis ses consignes, y compris pour l'hygiène du poste de travail et le suivi des agents.